e.Licences

Fiche signalétique

Date: 01/09/2025

Agrément d'intervention pour la gestion des déchets sanitaires en Côte d'Ivoire

Informations détaillées		
Nature	Agrément	
Туре	Professionnel	
Catégorie	Licence avec commission de délibération (Catégorie B)	
Secteur d'activité	Eau et Assainissement	
Sous secteur d'activité	Collecte, traitement et élimination des déchets, récupération	
Formes juridique	Toutes les formes	
Nature de l'Actionnariat	Mixte	
Capital imposé (FCFA)	Non applicable	
Délai de délivrance	180	
Frais administratif (FCFA)	Non disponible	
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	Non applicable	
Périodicité de renouvellement	3 ans	
Renouvellement soumis à inspection	Oui	
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	30	
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	Non applicable	
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non applicable	
Période spécifique de dépôt des dossiers	Non	
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	Non applicable	

Contact de l'autorité émettrice		
Ministère	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle	
Structure	Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé-Environnement	
Autorité émettrice	Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé-Environnement	
Situation géographique	Cocody 7ème tranche, non loin de côte d'ivoire Telecom et puissance 6	
Tél.Fixe	+225 27 22 42 80 75	
Adresse Mail	sdphp@yahoo.fr	
Site Internet	https://dhpse.info	

Pièces à fournir

I. Dossier , 1- L'identification de la société prestataire ; 2- La description technique du projet avec procédure de mise en œuvre de l'activité ; 3- le schéma de financement des investissements ; 4- Les caractéristiques du matériel technique , - Véhicules et engins, - Réceptacles , bacs, coffres, sacs poubelles, poubelles, etc., - Ouvrages de stockage provisoire, - Unités de traitements, - Matériel de sécurité des manutentionnaires; Balance electronique. 5- Les ressources humaines , - La liste du personnel (permanent ou contractuel avec nom, prénoms, nationalité, emploi, sexe, fonction et qualification du personnel) - , - Plan de formation continue en gestion des déchets sanitaires. 6- Pièces administratives , - Registre de Commerce, - Statuts et règlement intérieur, - Une attestation de domiciliation de compte bancaire, - Attestation de régularité fiscale à jour pour les entreprises (structures existantes) ou la déclaration fiscale d'existence (nouvelles structures), - Photocopie accompagnée de l'originale de la Carte Nationale d'Identité ou de l'Attestation d'Identité ou du Passeport du ou des responsables ; - L'adresse postale, téléphonique, électronique du siège, - Un plan de situation géographique précise du siège, - Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois du ou des responsables de la structure, - Une autorisation environnementale ; - L'extrait de vaccination du personnel (Tétanos et Hépatite B). 7- Attestation de régularité sociale (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale).

Pénalités	
La règlementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Non
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	Non applicable
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Non applicable

Documents à télécharger